

Ils sortiraient de là tout embrasés de zèle pour la cause catholique, parce qu'ils y auraient sérieusement médité sur les principes catholiques si bien réclamés et revendiqués dans les immortelles encycliques de Léon XIII et si bien résumés dans le petit livre d'or intitulé: *Le manuel du citoyen catholique* qu'on leur donnerait à lire comme sujet de lecture spirituelle: *In meditatione mea caro desbet ignis.*

L'heure est venue, dans notre pays, où les catholiques doivent se réveiller au bruit que fait l'ennemi sapant les fondements même de la société; car il se fait un travail qui, pour être secret, n'en est pas moins méthodique et efficace.

Il faudrait aussi mettre aux mains de chaque retraitant la lettre admirable de Mgr Gieure, évêque de Bayonne, sur la réalisation régulière et presque textuelle dans les lois françaises des résolutions des *convents* maçonniques durant trente ans.

Le même travail souterrain est déjà commencé parmi nous, il est donc grandement temps que nous nous mettions à l'œuvre.

L'œuvre des *retraites fermées* vient bien à son heure. Elle me semble voulue de la divine Providence pour aider à la formation de cette élite de catholiques laïques dont l'Eglise au Canada a certainement besoin.

De tout cœur je bénis cette œuvre si grande en promesses pour l'Eglise, la patrie canadienne et le salut des âmes.

Je vous bénis aussi, mon révérend Père, et je vous félicite d'avoir, par un travail si bien compris, invités tous nos catholiques à profiter de ces retraites dont vous avez si bien démontré l'utilité, je dirai même la nécessité.

† ADELARD, O. M. I.,

ARCHEVEQUE DE ST-BONIFACE.

## LES SCEURS GRISES RETOURNENT A L'ILE-A-LA-CROSSE.

Le R. P. Joseph Rapet, o. m. i., supérieur de la mission de l'Île-à-la-Crosse, — où il réside depuis 31 ans, — était de passage à Saint-Boniface le 12 octobre. Il revenait de la province de Québec et nous apportait l'heureuse nouvelle que les dévouées Sœurs Grises de Montréal avaient accepté avec plaisir de retourner à l'ancienne mission fondée en 1846 par NN. SS. Taché et Laflèche, alors simples missionnaires. Elles avaient cru devoir abandonner ce poste, il y a cinq ans, et avaient été remplacées par les Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, qui, à leur tour, quittèrent l'Île-à-la-Crosse en juillet dernier.

Dès lors, S. G. Mgr Pascal, o. m. i., évêque de Prince-Albert, dans le diocèse duquel se trouve cette mission historique, songea